



V Commune de eyrier



Les autorités

Maire
M. Luc Malnati
Conseillers administratifs
M. Thomas Barth
M. Daniel Mermod
Conseil municipal
Il est composé de 23 membres
et est présidé par M^{me} Marlyse Rostan

Population

9784 habitants
Rang: 11^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

1540 emplois
Secteur primaire: 2,9%
Secteur secondaire: 12,8%
Secteur tertiaire: 84,3%
Rang: 17^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public: 85,1%
Enseignement enfantin et primaire: 37,4%
Cycle d'orientation: 16,9%
Niveau secondaire et tertiaire: 22,2%
Enseignement privé: 14,9%
Rang: 10^e commune du canton sur 45

Les surfaces

- Agricole 33,2%
- Habitable: 50,4%
- Zone de verdure 0,42%
- Boisée: 13,8%
- Surface improductive 2,6%

Rang: 11^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

39 centimes

Mairie

7, place de l'Eglise
1255 Veyrier
Tél. 022 899 10 10
Fax 022 899 10 20
www.veyrier.ch
E-mail: info@veyrier.ch

Horaire

Lundi, mercredi et vendredi:
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi: de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Jeudi: de 9 h à 16 h 30

Services communaux

Etat-civil Chêne-Bourg/Veyrier

Mairie de Chêne-Bourg
Tél. 022 869 41 10

Protection civile

Groupement intercommunal Salève
16, route des Chevaliers-de-Malte
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 794 86 23, fax 022 880 26 23

Service du feu

Cdt Nicolas Martin
49A, route de l'Uche - 1255 Veyrier
Tél. 022 784 07 30

Sécurité municipale

2, place de l'Eglise - 1255 Veyrier
Tél. 022 899 10 13

Armoiries

En 1924, les armes de la famille éteinte «de Veyrier» sont devenues les armoiries de la commune. Bourgeois de Genève dès le XV^e siècle, on trouve des «de Veyrier» membres du Conseil, puis syndics de Genève. Les bandes vertes et jaunes des armoiries symbolisent les prés et les bois alternant avec les blés mûrs.

La commune en bref: Veyrier, commune aux portes de la ville, souhaite garder la maîtrise de son développement afin de préserver la qualité de vie de ses habitants. Selon le plan directeur communal récemment approuvé par le Conseil d'Etat, elle envisage la planification d'environ 850 logements dans la couronne villageoise.

Périmètre Grand-Salève

L'école de Veyrier-Village, située à l'avenue du Grand-Salève et qui occupe une surface d'environ 17 000 m², a fait l'objet d'un projet de rénovation finalement abandonné par le Conseil municipal. Ce dernier a suivi, en mars 2008, la proposition du Conseil administratif de lancer un concours d'architecture pour le réaménagement complet de ce périmètre du village de Veyrier en prévoyant la réalisation de plusieurs bâtiments et équipements publics ainsi que d'autres destinés au logement et aux activités économiques.

Le projet «onstellatio», élaboré par le bureau d'architectes genevois Aeby Perneger, a été choisi par le jury de ce concours et sa réali-



Vue de Veyrier.

sation complète est soutenue par les autorités municipales.

Le Conseil municipal a voté, en juin 2009, le crédit d'étude de 4,6 millions nécessaire à la première étape de ce projet qui comporte un groupe scolaire complet de 16 classes et tous les locaux annexes indispensables pour les écoliers, un bâtiment de sport avec deux salles de gymnastique, des locaux destinés à la petite enfance et un immeuble d'habitation de 24 logements.

Selon la planification actuelle, l'ouverture du chantier de cette première étape est prévue en été 2011 avec une mise à disposition des nouveaux bâtiments en été 2013.

La seconde étape comprend quant à elle une salle communale de 600 places, un espace destiné aux activités culturelles développées par le comité de la Mansarde, une piscine municipale, des locaux pour les associations et sociétés communales et les institutions telles que les différentes écoles de musique déjà actives à Veyrier, un bâtiment destiné à des activités économiques permettant d'accueillir des entreprises à haute valeur ajoutée et un parking souterrain de 140 places.

Tous ces bâtiments, qui respecteront la norme Minergie, seront

raccordés à une chaufferie centrale dont le dimensionnement sera prévu afin d'assurer également la fourniture d'énergie à d'autres bâtiments publics ou privés de ce secteur du village de Veyrier.

Cette réalisation répond aux besoins actuels et futurs en équipements publics de la population communale de quelque 10 000 âmes et le jury du concours déjà cité en a relevé les très grandes qualités. Sa concrétisation correspondra à un développement urbanistique très intéressant de ce secteur du village ainsi qu'à une valorisation judicieuse de cette parcelle communale tant sur le plan économique que vis-à-vis des nouveaux espaces publics qui seront ainsi créés.



Maquette du projet «onstellatio» pour le périmètre du Grand-Salève.

Les Etournelles

L'autorité municipale a engagé au printemps 2003 le processus de modification du plan localisé de quartier relatif à la parcelle communale située au chemin des Etournelles en vue d'y réaliser des logements, des locaux destinés à des activités commerciales et une crèche. Au terme d'une procédure d'opposition à ce projet conduite par des propriétaires voisins jusqu'au Tribunal fédéral avec une issue favorable à la commune,

un concours d'architecture a pu être lancé au printemps 2009.

Le projet «Kids'roc», élaboré par le bureau d'architectes de Cathrin Trebeljahr, a été choisi par le jury de ce concours.

Le projet comporte deux immeubles d'habitation d'une vingtaine de logements dont la moitié seront en loyer libre et l'autre moitié subventionnés, avec des locaux destinés à des activités commerciales au rez-de-chaussée et un

espace de vie infantine pour l'accueil simultané de 40 enfants comprenant l'aménagement d'espaces publics extérieurs de qualité qui contribueront notamment à la mise en valeur des commerces qui seront situés au rez-de-chaussée de ces immeubles.

Selon la planification actuelle, l'ouverture du chantier est prévue en automne 2010 avec une mise à disposition des nouveaux bâtiments en été 2012.

Veyrier – Etrembières 2010



Veyrier
Etrembières
sans frontières

Les communes d'Etrembières et de Veyrier ont un riche passé commun. Pour mémoire, en 1813, le pouvoir en place décide que ces deux communes

n'en formeront dorénavant plus qu'une. Quelques années plus tard cependant, en 1816, le Traité de Turin déliera leur destinée commune et la redéfinition des frontières fera notamment perdre à Veyrier

l'accès aux pentes du Salève. La plupart des terres appartenant aux paysans de Veyrier se retrouvent situées de l'autre côté de la frontière, c'est pourquoi, aujourd'hui encore, plusieurs familles de Veyrier habitent des deux côtés de la frontière.

C'est en se remémorant quelques-uns des moments qui ont marqué leur union que les autorités voisines et amies ont décidé de mettre sur pied une manifestation interrégionale baptisée «Veyrier-Etrembières sans frontières».

Cet événement, qui se tiendra sur les deux territoires du 30 avril au 14 mai 2010, a pour but de présenter les richesses historiques, culturelles, environnementales, sociales, économiques et sportives des deux lieux tout en mettant en avant les synergies passées, présentes et futures.

Le programme des réjouissances comprend notamment diverses expositions, des concerts, des spectacles, des démonstrations de sociétés locales, des marchés, des portes ouvertes et la tenue de forums.